

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CACOUNA**

Le 18 novembre 2013

Procès-verbal de la session extraordinaire du conseil de la Municipalité de Cacouna, tenue le dix-huitième jour de novembre deux mille treize (2013) à 19h00, à la salle municipale située au 415, rue de l'Église à Cacouna, lieu ordinaire des sessions de ce conseil.

Présences:

| | | |
|-----------------|----|----------|
| Gilles D'amours | #1 | présent |
| Rémi Beaulieu | #2 | présent |
| Francine Côté | #3 | présente |
| René Voyer | #4 | présent |
| Bruno Gagnon | #5 | présent |
| Suzanne Rhéaume | #6 | présente |

1 Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

La séance est ouverte à 19h00, la mairesse, Madame Ghislaine Daris préside l'assemblée et Madame Chantale Théberge, secrétaire-trésorière adjointe, rédige le procès-verbal.

Les conseillers ont tous reçu l'avis de convocation selon la loi.

Madame Ghislaine Daris, mairesse fait lecture de l'ordre du jour.

2013-11-331.2 Paiement retenues - Lafontaine Leclerc Inc.

Considérant la demande de paiement décompte progressif #12 de Lafontaine Leclerc Inc. au montant de 103 596.30\$

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de faire le paiement de la retenue restante de 5% (moins 9 000\$, retenue spéciale pour clôture et borne), pour un montant de 102 901.36 \$ (90 323.77 plus taxes) à même le règlement 34-10 à Lafontaine Leclerc Inc.

2013-11-332.3 Consortium Cima+/Roche - Paiement de facture

Considérant les travaux achevés à la station d'épuration lot 3;

Il est proposé par Monsieur Gilles D'amours
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil accepte d'effectuer le paiement des factures retenues à ce jour s'élevant à 18 874.65\$ de même que celles du mois en cours d'un montant de 6 261.17\$ pour un total dû de 25 135.82\$ à même le règlement d'emprunt 34-10.

2013-11-332-4 Terrains Parc Industriel

Le Parc Industriel de Cacouna en est a ses premières esquisses. Un ensemble de détails sont à prévoir lors de cette étape. Il est donc prématuré d'entrevoir une vente de terrain à ce moment-ci dans le projet.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2013-11-333.6 Clôture de l'assemblée

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Qu'advenant 19h25 et l'ordre du jour étant épuisé, que l'assemblée soit close.

Chantale Théberge, sec. trés. adjointe

Ghislaine Daris, mairesse
